



FFHANDBALL

2023
2025

**GUIDE POUR LE NOUVEAU
DISPOSITIF DES LABELS CLUBS**

PÔLE
PERFORMANCE
SOCIALE
FFHANDBALL



SOMMAIRE



LE CONTEXTE



LE DISPOSITIF



**LA VALORISATION
DE L'ACTIVITÉ DU CLUB**



LES FICHES PAR LABEL

[Label 1](#) Intégrité / Citoyenneté

[Label 2](#) Club formateur

[Label 3](#) Arbitrage

[Label 4](#) Féminisation

[Label 5](#) BabyHand

[Label 6](#) Hand à 4

[Label 7](#) BeachHandball

[Label 8](#) HandFit

[Label 9](#) HandEnsemble



ANNEXE



LE CONTEXTE



A

LE CONTEXTE

Depuis de nombreuses années, la FFHandball a déployé un dispositif de **labellisation des clubs engagés** dans la mise en place d'écoles de handball et d'écoles d'arbitrage. Afin de prendre en compte l'ensemble des offres de pratique désormais proposées au sein de notre Fédération ainsi que les domaines rattachés au concept du "**mieux vivre ensemble**", le pôle "**Service aux clubs**" (composé de salariés et d'élus de la fédération et des territoires) assisté par les services informatiques fédéraux, le BeachHandball, la féminisation, l'arbitrage et des clubs testeurs a œuvré pour mettre en place un dispositif innovant de labels pour nos clubs.

DANS CE GUIDE, VOUS TROUVEREZ LES ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION DU NOUVEAU DISPOSITIF QUI VISE À :

- ★ Permettre aux clubs d'être valorisés et reconnus dans les domaines où ils sont performants ;
- ★ Concourir à la structuration et au développement des clubs ;
- ★ Favoriser l'ancrage des clubs dans leur environnement ;
- ★ Offrir des pratiques encadrées par des personnes formées ;
- ★ Renforcer les liens entre les clubs et leur comité au travers d'un accompagnement ciblé autour de la performance sociale ;
- ★ Concourir au développement de la fédération.

UNE PLATEFORME INFORMATIQUE SERA MISE EN PLACE POUR QUE :

- 1 Les clubs puissent déposer leur demande de labellisation ;
- 2 Les territoires instruisent les demandes de leurs clubs ;
- 3 La FFHandball instruit et valide à son tour les demandes des clubs.



OUTILS

Les documents d'aide sont à retrouver sur le centre de ressources de la FFHandball ou en cliquant [ici](#).

A

GESTION DU CALENDRIER

DE MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU DISPOSITIF :

CALENDRIER POUR LES CLUBS

03/04
2023

5 SEMAINES

09/05
2023

Début de période de saisie
des demandes par les **clubs**

Fin de période de saisie
des demandes par les **clubs**

ATTENTION : les données GestHand ne seront plus actualisées après le 02/05

CALENDRIER POUR LES TERRITOIRES

03/04
2023

5 SEMAINES

09/05
2023

3 SEMAINES

31/05
2023

Période de visualisation des demandes clubs
Echanges entre les clubs et les **territoires** et ajustement
éventuel des dossiers

Période de validation définitive des demandes
par les **territoires**

★ Une fois instruite et validée, la demande d'un club lui permettra d'être labellisé **pour 2 saisons.**



LE DISPOSITIF



B

LE DISPOSITIF

L'évolution principale par rapport à l'ancien dispositif consiste à passer de 2 labels de valorisation (école de handball et école d'arbitrage) à 9 labels.



Ainsi, en fonction des activités qu'il met en place, chaque **club pourra se positionner sur un ou plusieurs labels.**

B

LE DISPOSITIF

POUR BIEN COMPRENDRE :

PRINCIPE N°1

L'accès à la labellisation

Toute demande de labellisation sera soumise au dépôt du projet du club en cours de validité (sous forme d'un document word ou pdf).

Pour les clubs qui n'en disposent pas encore, nous vous proposons un **modèle**.



PRINCIPE N°2

Pour chacun des 9 labels, il y a 6 indicateurs permettant de vérifier l'activité du club.

Plus de 85% des données en lien avec les indicateurs proviennent de Gest'hand et sont donc automatisées (mais pour cela, il est important que les données du club soient à jour, que les événements soient renseignés dans Gest'hand et que les ITFE aient validé les inscriptions en formation).

Pour les données non automatisées, le club devra fournir des attestations en lien avec le domaine (documents word ou pdf ou image...).

PRINCIPE N°3

Pour chaque label, le club doit valider un minimum de 3 indicateurs pour obtenir un 1^{er} niveau de valorisation.

Les indicateurs complémentaires obtenus permettront de bénéficier d'une valorisation bonifiée.

La campagne de labellisation qui va s'ouvrir en 2023 va donc permettre aux clubs d'être valorisés **pour 2 ans**. Par la suite, le club pourra travailler avec l'aide de son territoire pour bénéficier d'un meilleur niveau de labellisation pour la prochaine session de demande qui s'ouvrira en fin de saison 2024-2025.





**LA VALORISATION
DE L'ACTIVITÉ DU CLUB**



C

LA VALORISATION

DE L'ACTIVITÉ DU CLUB

En fonction du nombre de labels obtenus et d'indicateurs validés, le club pourra :

- ★ **Recevoir un kit digital de communication** pour valoriser ses labels
- ★ **Recevoir un kit matériel de communication** valorisant ses labels dans le gymnase, le club house...
- ★ **Valoriser ses activités auprès de sa mairie** qui recevra un courrier de la FFHandball
- ★ **Voir le ou les labels obtenus présentés sur la plateforme "Mon club"** (outil utile au moment de la prise de licence des nouveaux adhérents)
- ★ **Bénéficier de bons d'achats utilisables chez Décathlon**
NB : pour les clubs des ligues ultra marines, des solutions locales seront proposées pour bénéficier de ces bons d'achats dédiés au matériel sportif

LES FICHES LABELS



1

**INTÉGRITÉ /
CITOYENNETÉ**











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Favoriser l'engagement des jeunes au sein du club (Exemples : mise en place de conseil des jeunes, projet mis en place et piloté par des jeunes du club...)	Pour la saison 2022-2023, le club met en place des actions ou des organisations qui permettent à des licenciés mineurs de participer activement à la vie du club. Pour attester de ces actions ou organisations, le club dépose un document démontrant leur mise en place (Exemples : compte-rendu du projet mis en place par les jeunes, dossier de présentation du projet en cours, article de presse...).	Dépôt de document 
2	Déployer les attestations d'honorabilité des encadrants et dirigeants	Toutes les personnes listées dans le bureau directeur du club ont une attestation d'honorabilité qualifiée par la ligue.	Extraction Gest'hand automatique 
3	Mettre en place un code de bonne conduite (Exemples : règlement intérieur, charte d'éthique et de déontologie...)	Le club dépose un document attestant qu'il s'engage dans la mise en place d'un code de bonne conduite auprès de ses licenciés.	Dépôt de document 
4	Mettre en place une action contre les comportements déviants (Exemples : intervention de partenaires, affichage d'éléments relatifs à la lutte contre les violences...)	Dans la partie "Evènements" de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant "INTÉGRITÉ : ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES").	Extraction Gest'hand automatique 
5	Accueillir un jeune en Service Civique (avec agrément fédéral) au moment du dépôt de la demande de label	Le club accueille au moins 1 jeune en mission de service civique pour 2022-2023.	Extraction FFHandball 
6	Mettre en place une action éco-responsable (Exemples : recyclage de matériel usagé, sensibilisation aux éco-gestes...)	Dans la partie "Evènements" de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant "CITOYENNETÉ : ACTIONS ECO-RESPONSABLES").	Extraction Gest'hand automatique 

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)


2

CLUB FORMATEUR












Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir un % minimum de licenciés pratiquants âgés de 6 à 16 ans	Au moins 60% des licences compétitives du club sont comprises entre 6 et 16 ans.	Extraction Gest'hand automatique 
2	Avoir un encadrant formé au module « Entraîner des jeunes » du TFP* 4 ou « Former des jeunes » du TFP* 5 ou Qui est en cours de formation sur l'un de ces 2 modules	Le club a au moins 1 encadrant titulaire d'un de ces modules ou Titulaire du certificat complet qui s'y rattache ou Inscrit en formation sur l'un de ces modules.	Extraction Gest'hand automatique 
3	Déployer les attestations d'honorabilité des encadrants	100% des personnes inscrites sur une feuille de match en tant qu'officiel de banc, officiel de table ou responsable de salle ont rempli une attestation d'honorabilité.	Extraction Gest'hand automatique 
4	Avoir au sein du club un salarié technicien référencé dans le module emploi de Gest'hand ou faire appel à un groupement d'employeurs	Gest'hand fait ressortir un emploi de technicien au sein du club ou Si le club dépose une attestation de sollicitation d'un salarié auprès d'un groupement d'employeurs.	Extraction Gest'hand automatique  ou Dépôt d'un document (pour la sollicitation d'un groupement d'employeurs) 
5	Avoir au sein du club un nombre de jeunes qui ont participé aux intercomités, interligues ou membres d'un pôle espoirs	Le club a au moins 1 jeune qui a participé aux intercomités ou Aux interligues ou Membre d'un pôle espoirs.	Extraction Gest'hand automatique 
6	Avoir un encadrant supplémentaire titulaire du module « Entraîner des jeunes » du TFP* 4 ou « Former des jeunes » du TFP* 5	Le club a au moins 1 encadrant supplémentaire titulaire d'un de ces 2 modules ou Titulaire du certificat complet qui s'y rattache.	Extraction Gest'hand automatique 

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle


3

ARBITRAGE











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Faire arbitrer les rencontres des équipes jeunes qui sont désignées par le club par les JA [*] de ce même club	Le club a désigné et a fait arbitrer au moins 75% de ses rencontres de jeunes par des JA [*] .	Extraction Gest'hand automatique 
2	Avoir sur la FDME de chaque rencontre de jeunes, la présence d'un accompagnateur certifié ou en cours de formation	Le club a désigné, sur 75% de ses rencontres de jeunes, un accompagnateur certifié ou en cours de formation. Il peut s'agir d'accompagnateurs nationaux ou territoriaux.	Extraction Gest'hand automatique 
3	Avoir au sein du club au moins un animateur d'école d'arbitrage certifié	Le club a au moins un animateur d'école d'arbitrage certifié. Il peut s'agir d'animateurs nationaux ou territoriaux.	Extraction Gest'hand automatique 
4	Avoir au sein du club des juges accompagnateurs école d'arbitrage certifiés	Le club a au moins 2 juges accompagnateurs école d'arbitrage certifiés (5 accompagnements au moment du dépôt de demande de labels pour la saison en cours pour chacun des 2 juges).	Extraction Gest'hand automatique 
5	Avoir au sein du club des JA [*] T3, T2, T1	Le club a au moins 2 JA [*] gradés T3, T2, T1 ayant officié sur un minimum de 5 rencontres chacun.	Extraction Gest'hand automatique 
6	Avoir au sein du club des arbitres JA ^{**} T3 (adultes)	Le club a au moins 2 JA ^{**} gradés T3 (adultes) ayant officié sur un minimum de 5 rencontres chacun.	Extraction Gest'hand automatique 

JA^{} : Juge Arbitre Jeune (âgé de moins de 20 ans)

JA^{} : Juge Arbitre

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) 

4

FÉMINISATION











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir un % minimum de licences féminines	Le club a au moins 40% de licences féminines.	Extraction Gest'hand automatique 
2	Dans le champ de la fonction de dirigeante : avoir au moins 1 femme élue au poste de présidente et/ou secrétaire générale et/ou trésorière	Avoir au moins 1 femme sur ces 3 postes.	Extraction Gest'hand automatique 
3	Dans le champ de la fonction d'entraînement : avoir une licenciée femme titulaire ou en formation sur l'un des modules ou certificats du TFP* 4 ou TFP* 5 ou TFP* 6 liés à l'entraînement	Le club a au moins 1 femme titulaire ou en formation sur l'un des modules ou certificats du TFP* 4 ou TFP* 5 ou TFP* 6 liés à l'entraînement. (Cf. liste des modules ou certificats concernés en annexe en fin de dossier)	Extraction Gest'hand automatique 
4	Participer à l'appel à projets "Hand pour Elles"	Le club participe à l'appel à projets de la saison en cours et la démarche est validée par la FFHandball.	Extraction FFHandball 
5	Dans le champ de l'arbitrage : avoir une femme validée "Accompagnatrice d'école d'arbitrage"	Le club a au moins 1 femme "Accompagnatrice d'école d'arbitrage".	Extraction Gest'hand automatique 
6	Avoir des collectifs de jeunes filles engagés en pratique compétitive pour mineures	Le club a au moins 2 collectifs de jeunes filles en pratique compétitive.	Extraction Gest'hand automatique 

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

5

BABYHAND





Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

: ce que le club doit faire

: le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir un nombre minimum de licenciés BabyHand	Le club a au moins 8 licenciés BabyHand.	Extraction Gest'hand automatique
2	Avoir au sein du club un encadrant formé et/ou certifié ou en cours de formation du module BabyHand du TFP* 4	Le club a dans ses effectifs au moins une personne titulaire du module «Animer la pratique BabyHand» ou du certificat «Animer les pratiques éducatives». À défaut, cette personne est inscrite en formation.	Extraction Gest'hand automatique
3	Mettre en place une action autour de la parentalité Ou au sein du club au travers de regroupements inter-clubs ou d'animations (Exemples : arbre de Noël, fête de Pâques, mondial pour les babyhandballeurs...)	Dans la partie "Evènements" de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant "BABYHAND : ACTIONS AU SEIN DU CLUB").	Extraction Gest'hand automatique
4	Participer au "Mois du BabyHand"	Le club s'engage dans la démarche autour du "Mois du BabyHand" et cet engagement est validé par la FFHandball.	Extraction FFHandball
5	Mettre en place une action en milieu scolaire ou social (Exemples : centre de loisirs, maisons de quartiers, centres sociaux, MAM-RAM**)	Dans la partie "Evènements" de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant "BABYHAND : ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE OU SOCIALE").	Extraction Gest'hand automatique
6	Avoir un nombre supplémentaire de licenciés BabyHand	Le club a au-moins 15 licenciés BabyHand (les 8 licences de base + 7 supplémentaires).	Extraction Gest'hand automatique

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

**MAM-RAM : Maison Assistantes Maternelles, Relais d'Assistants Maternelles

6

HAND À 4











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Mettre en place une action en milieu scolaire, universitaire ou agricole Et/ou En structure sociale ou en entreprise (Exemples : mise en place de cycle de hand à 4 en milieu scolaire, organisation de tournoi de Hand à 4 pour des publics non licenciés...)	<i>Dans la partie "Evènements" de Gest'hand</i> : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant "HAND À 4 : ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE, AGRICOLE" ou "HAND À 4 : ACTIONS AVEC D'AUTRES STRUCTURES EXTERIEURES").	Extraction Gest'hand automatique 
2	Avoir au sein du club un encadrant formé et/ou certifié ou en cours de formation du module Hand à 4 du TFP* 4	Le club a dans ses effectifs au moins une personne titulaire du module «Animer la pratique minihand et Hand à 4» ou Du certificat «Animer les pratiques éducatives». À défaut, cette personne est inscrite en formation.	Extraction Gest'hand automatique 
3	Mettre en place un tournoi mixte au sein du club (Exemples : tournoi pour les licenciés et/ou des parents et/ou des supporters et/ou des sponsors)	<i>Dans la partie "Evènements" de Gest'hand</i> : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant "HAND A 4 : ACTIONS AU SEIN DU CLUB").	Extraction Gest'hand automatique 
4	Participer au "Mois du Hand à 4"	Le club s'engage dans la démarche autour du "Mois du Hand à 4" cet engagement est validé par la FFHandball.	Extraction FFHandball 
5	Engager des équipes du club à des rencontres organisées par le territoire ou par un autre club	Le club dépose un document attestant de sa participation à l'évènement (feuille de match, affiche...).	Dépôt de document 
6	Participer aux Kinder Joy Of Moving Handball Days	Le club a participé aux Kinder Joy Of Moving Handball Days en juin 2022 et/ou en juin 2023.	Extraction FFHandball 

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

7

BEACHHANDBALL





Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir au sein du club un encadrant formé et/ou certifié ou en cours de formation	L'encadrant principal du Beach atteste avoir suivi et validé une formation sur le module "Développeur BeachHandball" ou A suivi et validé une formation sur le module "Animateur BeachHandball" ou Est inscrit en formation sur l'un de ces 2 modules.	Extraction Gest'hand automatique 
2	Le club participe au moins à un tournoi organisé par une ligue, un comité ou un autre club	Le club dépose un document attestant de sa participation à l'évènement (feuille de match, affiche...).	Dépôt d'un document 
3	Participer au "Mois du BeachHandball"	Le club s'engage dans la démarche autour du "Mois du BeachHandball" et elle est validée par la FFHandball.	Extraction FFHandball 
4	Le club organise un tournoi de BeachHandball	Dans la partie "Evènements" de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant "BEACHHANDBALL : TOURNOIS")	Extraction Gest'hand automatique 
5	Organiser une action promotionnelle du BeachHandball (Exemples : animation à destination des publics scolaires, universitaire, agricole, animation à destination d'entreprises...)	Dans la partie "Evènements" de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant "BEACHHANDBALL : ACTIONS DE PROMOTION")	Extraction Gest'hand automatique 
6	Avoir un site (permanent ou temporaire) dédié à la pratique du BeachHandball (terrain du club ou terrain partagé via une convention)	Le club atteste de l'utilisation régulière d'au moins un site de pratique permanent ou temporaire dont il dispose directement ou qu'il partage au travers d'une convention.	Dépôt d'un document 

8

HANDFIT











Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir un nombre minimum de licenciés HandFit	Le club a dans ses effectifs au moins 8 licenciés HandFit.	Extraction Gest'hand automatique 
2	Avoir au sein du club un encadrant formé et/ou certifié animateur HandFit	L'encadrant principal atteste du module «Animer la pratique HandFit» du TFP* 4 ou Du certificat «Animer les pratiques sociales» du TFP* 4. À défaut, cette personne est inscrite en formation.	Extraction Gest'hand automatique 
3	Organiser une action promotionnelle sport santé au sein du club ou avec des structures extérieures <i>(Exemples : participation à Octobre rose, à la journée du diabète...)</i>	Dans la partie «Évènements» de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant "HANDFIT : ACTIONS AU SEIN DU CLUB" ou "HANDFIT : ACTIONS AVEC DES STRUCTURES EXTÉRIEURES").	Extraction Gest'hand automatique 
4	Participer au "Mois du HandFit"	Le club s'engage dans la démarche autour du "Mois du HandFit" et cet engagement est validé par la FFHandball.	Extraction FFHandball 
5	Avoir au sein du club un encadrant certifié "Coach HandFit Sport/Santé" qui intervient auprès de publics fragiles <i>(en ALD** ou avec une pathologie chronique ou en perte d'autonomie)</i>	L'encadrant principal atteste de la formation «Coach HandFit Sport/Santé» dispensée par la FFHandball ou Est en cours de formation. (Les anciens diplômés "Coach HandFit" seront pris en compte pour la période 2023-2025).	Extraction Gest'hand automatique 
6	Être en convention avec un réseau sport-santé local ou avec une entreprise autour de la thématique sport-santé	Le club dépose la convention	Dépôt de document 

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

**ALD : Affection de Longue Durée

9

HANDENSEMBLE












Pour ce label, nous vous indiquons dans la 3^e colonne du tableau ci-dessous ce que le club doit mettre en place pour espérer obtenir la validation de chaque indicateur :

 : ce que le club doit faire

 : le club n'a pas de démarche à entreprendre car l'indicateur sera validé ou invalidé selon une extraction automatisée depuis Gest'hand ou gérée par les services de la FFHandball

	Indicateurs	Indicateur validé si	Méthode de validation par
1	Avoir un nombre minimum de licenciés HandEnsemble	Le club a dans ses effectifs au moins 4 licenciés HandEnsemble	Extraction Gest'hand automatique 
2	Avoir au sein du club un encadrant formé et/ou certifié animateur HandEnsemble	L'encadrant principal atteste du module « Animer la pratique HandEnsemble » du TFP* 4 ou Du certificat « Animer les pratiques sociales » du TFP* 4. À défaut, cette personne est inscrite en formation.	Extraction Gest'hand automatique 
3	Participer aux Rencontres Territoriales HandEnsemble 2022	Le club répond à la question et le territoire la valide.	Le club indique sa réponse (Oui / Non + date) + Validation du territoire  
4	Participer au "Mois du HandEnsemble"	Le club s'engage dans la démarche autour du "Mois du HandEnsemble" et cet engagement est validé par la FFHandball.	Extraction FFHandball 
5	Être en convention avec ou une plusieurs structures ou établissements pour les personnes en situation de handicap	Le club dépose la convention.	Dépôt d'un document 
6	Organiser ou participer à un événement promotionnel sport et handicap <i>(Exemples : téléthon, journée du handicap, lever de rideau de rencontres avec du HandEnsemble, tournoi inter-clubs, tournoi avec des IME**...)</i>	Dans la partie "Evènements" de Gest'hand : le club va décrire son projet en utilisant le menu déroulant des évènements (en choisissant "HANDESEMBLE : ACTIONS AU SEIN DU CLUB" ou "HANDESEMBLE : ACTIONS AVEC DES STRUCTURES EXTERIEURES") ou Sur la plateforme de demande de labels , le club dépose un document attestant de l'organisation du tournoi ou de sa participation à l'évènement (feuille de match, affiche...).	Extraction Gest'hand automatique (si le club est l'organisateur) ou Dépôt d'un document (si le club est l'un des participants)  

*TFP : Titre à Finalité Professionnelle

**IME : Instituts Médicaux Educatifs

[RETOUR AU SOMMAIRE](#) 

ANNEXES



LISTE DES DIPLÔMES CONCERNÉS PAR LE LABEL "FÉMINISATION"

Le 3^e indicateur du label "Féminisation" amène le club qui postule à avoir au-moins une licenciée femme titulaire ou en formation sur l'un des diplômes du TFP 4 ou TFP 5 ou TFP 6 liés à l'entraînement.

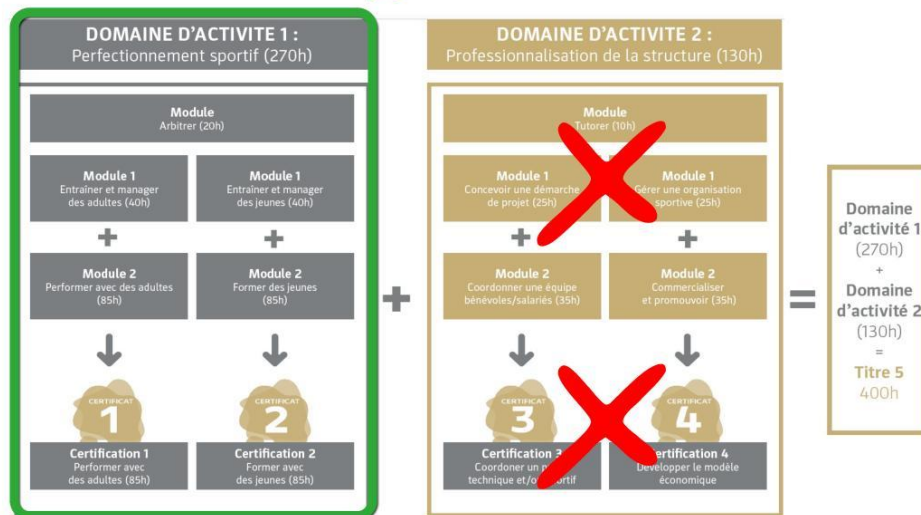
Concrètement, cela signifie que la ou les femmes concernées doivent être titulaires ou en formation sur l'un des modules ou certificat cerclés de vert comme indiqué dans les 2 images ci-après (les éléments barrés en rouge sont exclus des éléments à prendre en compte pour ce 3^e indicateur du label "Féminisation") :

POUR LE TFP 4

Mention Animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales 250 H				Mention Entraîneur territorial 250 H			
Qualification : Animer des pratiques socio-éducatives et sociétales 170H				Qualification: Entraîner une équipe en compétition jusqu'au niveau régional 170 H			
Certificat 3 : Animer des pratiques éducatives (M1 - M2 - M3)		Certificat 4 : Animer des pratiques sociales (M1 - M2 - M3)		Certificat 5 : Entraîner des adultes en compétition (M1 - M2)		Certificat 6 : Entraîner des jeunes en compétition (M1 - M3)	
Module 2 Animer la pratique BabyHand et Hand 1 ^{er} pas 40 H	Module 3 Animer la pratique Minihand et Hand à 4 40 H	Module 2 Animer la pratique HandFit : sport santé 40 H	Module 3 Animer la pratique Handensemble : handball et handicap 40 H	Module 2 Entraîner des adultes 80 H		Module 3 Entraîner des jeunes 80 H	
Module 1 Agir dans différents milieux socio-éducatifs et sociétaux 10 H				Module 1 : Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs 10 H			
Qualification : Participer à la vie associative d'une structure de handball 80 H							
Certificat 1 : Contribuer à l'animation et au développement de la structure 40 H (M1 - M2)				Certificat 2 : Contribuer au fonctionnement et à la gestion de la structure 40 H (M1 - M2)			
Module 1 Accompagner les pratiquants 25 H		Module 2 Assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain 15 H		Module 1 Participer à l'élaboration et à la gestion du projet associatif 20 H		Module 2 Organiser et promouvoir les activités 20 H	

LISTE DES DIPLÔMES CONCERNÉS PAR LE LABEL "FÉMINISATION"

POUR LE TFP 5



POUR LE TFP 6

La totalité des éléments rattachés aux 2 mentions est prise en compte (mention "Entraîneur professionnel" + mention "Entraîneur formateur de joueurs professionnels") pour valider l'indicateur 3 du label "Féminisation".



PERFORMANCE SOCIALE

contact : performancesociale@ffhandball.net

